

Section Seine-Maritime

Déclaration liminaire au comité technique local du 27 Septembre 2018,

Madame la Présidente,

A l'ordre du jour de ce CTL, nous débattons une nouvelle fois de plusieurs points relatifs à l'évolution de notre réseau.

- Evolution de l'accueil à la cité à Rouen,
- Evolution des SPF dans le département,
- Transferts du CSP d'initiative au PCRCP,
- Transferts de missions de la RF
- Changement d'horaires.

Nous n'ignorons pas que les suppressions répétées d'emplois, doublées d'un nombre impressionnant de postes vacants, « imposent » des réorganisations dans nos services. D'ici quelques semaines, nous connaîtrons le nouveau volume de suppressions d'emplois dans la DRFIP de Seine-Maritime pour 2019, qui aggravera cette situation.

Nul doute que la concrétisation du PAS et le règne du tout-dématérialisé serviront d'alibi, puisqu'aux Finances Publiques, tout est censé se faire sans les agents !

Les craintes de Solidaires Finances Publiques, partagées par un nombre croissant d'agents et d'usagers, sont grandissantes en ce qui concerne la qualité du service public rendu. Le resserrement accru de nos services, du réseau comptable (fermeture des petites Trésoreries), la départementalisation et l'externalisation de nos missions fragilisent notre administration.

Désintoxiquer le contribuable du guichet reste le leitmotiv de la DGFIP. L'affluence du public dans nos accueils aux heures d'ouverture, montre pourtant que la dématérialisation n'est pas la solution à la DGFIP.

Est-il normal pour un usager d'attendre plus d'une heure à l'accueil pour être reçu par un agent ? Pour Solidaires Finances Publiques, ces longues files d'attente favorisent à l'incivilité voire à la violence des usagers.

La concentration des SPF sera, une fois de plus, un éloignement du service public pour les usagers. Solidaires Finances Publiques insiste : la dématérialisation à tout crin ne fait pas tout, et encore moins alléger la tâche des services.

Le transfert du CSP d'initiative au PCRCP n'entraînera-t-il pas une baisse de la couverture économique du tissu fiscal et donc des rentrées fiscales, si le PCRCP ne se voit pas doté davantage d'emplois ? C'est sans compter la difficulté pour les collègues, qui pour des raisons géographiques ne suivront pas la mission, de devoir se former à de nouvelles tâches.

Nous discuterons également du plan annuel de prévention de la DRFIP-76. Ce plan sera-t-il un nouveau pansement sur une jambe de bois ? Selon vous, les mises en garde des médecins de prévention dans tous leurs rapports seront elles prises en considération ?

Nous vous les rappelons :

- le côté fortement délétère de l'augmentation du mal-être au travail, aussi bien sur le plan individuel que collectif,
- la dégradation des conditions de travail du fait d'une diminution des moyens et des effectifs,
- des objectifs annuels difficiles à atteindre,
- la pression temporelle exercée sur les agents dans les services.

Concrètement quelles réponses apportez-vous pour lutter efficacement au côté des agents et quels sont les moyens pour les appliquer ?

Pour Solidaires Finances Publiques, les objectifs et l'organisation du travail doivent s'adapter aux agents et non l'inverse ; il est nécessaire de prendre davantage en compte l'humain. Les sous-effectifs chroniques et les restructurations multiples doivent être remis en cause.

Il y a urgence, Madame la Présidente à renforcer la DGFIP, à ne pas la déstructurer et à lui donner les moyens humains, budgétaires et matériels adaptés aux enjeux et aux missions.

Dès lors, les représentants de Solidaires Finances publiques ne manqueront pas de relayer vos réponses et vos explications auprès des agents.